

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00107

MAISON DES TRESSES ET LACETS - SUBVENTION 2023

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 24 février 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 67

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

RECU EN PREFECTURE

Le 10 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230302-D20230010710

Date de mise en ligne : 10 mars 2023

M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Cyrille BONNEFOY, M. André CHARBONNIER,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

MAISON DES TRESSSES ET LACETS - SUBVENTION 2023

Dans le cadre de sa politique de développement local, Saint-Etienne Métropole a réalisé une opération de valorisation touristique aux abords de la Maison des Tresses et Lacets située sur la commune de La Terrasse-sur-Dorlay.

La «route thématique sur l'eau», ainsi réalisée au titre des sites d'appui à la politique de développement touristique, paraît être complémentaire au Musée présent sur le site. De ce fait, les aménagements réalisés par Saint-Etienne Métropole ont été intégrés au programme de visite assuré par l'association en charge de cet équipement.

De plus, afin de valoriser ce site, l'Association a mis en place un programme d'animations permettant de renouveler sa clientèle. Depuis 2011, l'Association constate ainsi une évolution de plus de 30 % de sa fréquentation ce qui l'a incitée à se professionnaliser avec l'embauche de personnel pour les visites.

L'Association renforce sa communication et développe des partenariats afin de mieux faire connaître l'établissement.

La situation financière de l'établissement reste toujours délicate. En 2022, grâce au travail des bénévoles, le Musée a constaté le retour du public. L'exposition «Des passements de soi» labellisée Biennale Internationale Design a été l'un des temps forts de la Maison des Tresses. Cette programmation a permis au Musée d'accueillir près de 3 000 visiteurs sur la saison.

Pour l'année 2023, plusieurs temps forts sont prévus :

- une exposition du 1er mars au 23 avril sur l'œuvre de Martine CIEUTAT, qui mêle à la fois création contemporaine et regard sur les techniques textiles traditionnelles syriennes vues à travers les femmes ;
- un projet du 6 mai au 30 septembre «Tresse alors !» en lien avec la Société Choletaise de Fabrication, Guy CAMUS tresseurs et la Turbine Créative. Le socle du projet est de fabriquer sur les métiers en bois une collection de tresses et ainsi assurer la transmission d'un savoir-faire ;
- les puces des couturières le dimanche 15 octobre,
- au regard de l'intérêt de cet équipement pour la préservation du patrimoine, le développement touristique et des investissements de la Métropole sur ce site, il est proposé de soutenir l'association «Maison des Tresses et Lacets» au titre de l'exercice 2023, et ainsi proposer de verser une subvention à hauteur de 10 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien et l'attribution d'une subvention à l'Association «Maison des Tresses et Lacets»,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à lui verser une subvention de 10 000 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des pièces permettant le versement de cette subvention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget culture de l'exercice 2023.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

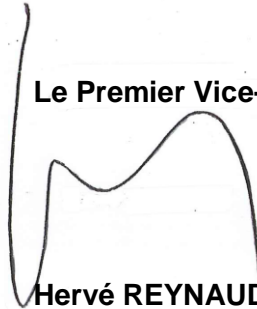
Pour extrait,

La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD